



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 09 avril 2022

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 01/04/2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 8

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ

Votants : 8

Représentés:

Pour : 7

Excusés: Dominique DUMONS

Contre : 0

Absents: Marc VALLVE

Abstentions : 0

Secrétaire de séance:

Objet: Réfection toiture des logements sociaux

Délibération n°: DE_2022_041

Le Maire fait part au Conseil Municipal des travaux de réfection de la toiture des deux logements sociaux attenants à la mairie sur le programme 2023.

Le montant est estimé à : 18 938.58 € HT

Le plan de financement retenu est le suivant :

DÉPENSES

Devis DOS SANTOS Georges : 18 938.58 € HT

RECETTES :

FDAL : 15 % 2 840.78 €

DETR : 25 % 4 734.64 €

PATRIMOINE : 30 % 5 681.58 €

AUTOFINANCEMENT : 30 % 5 681.58 €

TOTAL RECETTES : 18 938.58 € HT

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le montant des travaux susmentionnés,

AUTORISE à inscrire ces travaux au budget,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/09/2022 009-210902490-20220409-DE_2022_041-DE
Date de l'AR d'annulation: 06/09/2022

Le Maire, Michel SABATIER

